

**Démocratie locale / réunion des trois conseils de secteurs
Samedi 10 décembre 2011 / La Pléiade / Salle Louise Labé**

BACHELEY Sylvain, BARON Michelle, BARON Claude, BEUGLE Claude, CASTILLON Pierre, COUBARD Sylvie, DACHARY Anne-Marie, DALIFARD Pierrick, DRONNE Eric, DRONNE Thierry, FOUGERAY Stéphane, GARNIER Guy, HERAULT Gérard, LABOUTE Chantal, LEMOINE Jean-Yves, LE ROI Christian, MOREAU Patrice, PRINCE Nathalie, REMMAS Milhoud, SANSON Christian, VILBROD Edith.

Secrétaires de séance : Michelle BARON & Sylvain BACHELEY

Sylvain Bacheley accueille les membres des conseils de secteur qui sont venus à cette matinée. Le but de cette réunion est de faire un bilan de l'année 2011 qui, pour les trois conseils, se traduit par une activité réduite. L'objectif est de comprendre les raisons de cette baisse d'activité et non de chercher des responsabilités. SB souhaite que l'activité reprenne dès janvier 2012.

Parmi les personnes présentes ce matin : beaucoup d'habitants impliqués dans la vie locale, beaucoup d'habités des réunions de quartiers, des conseils de secteur, des réunions citoyennes, des participations au sein des commissions communales... La difficulté est de faire venir durablement des personnes extérieures qui n'ont pas cette culture d'implication et de démocratie participative. Cette initiative des conseils de secteurs est une belle initiative qu'il faut relancer en modifiant peut-être la forme de ces réunions et en en réaffirmant les enjeux.

Cette année, les réunions de quartiers ont également été moins fréquentées. Le constat est le même pour les réunions citoyennes. Sans tomber dans l'autosatisfaction, il est juste d'observer que des problèmes signalés lors des déplacements des élus ont été résolus par les services de la mairie. Moins de problèmes donc moins de motivation des habitants pour venir à la rencontre des élus. Sur les cinq réunions de quartier réalisées de mai à septembre, 85 % des habitants qui se sont déplacés sont venus chercher de l'information sur les dossiers communaux sans remarque particulière à faire remonter.

Cependant, il ne faut pas confondre les réunions de quartier et les conseils de secteur qui n'ont pas les mêmes ambitions. Or, certains habitants ont attribué à ces réunions des objectifs similaires. Ainsi, une fois que leur problématique de quartier a été exposée, débattue et réglée n'ont-ils pas jugé bon de poursuivre en s'ouvrant à d'autres questions moins centrées sur leur quotidien. Le but des conseils de secteur est de construire, de lancer des idées sur des projets communaux neufs mais également sur des projets propres aux habitants qu'ils peuvent ainsi soumettre aux élus.

Les membres des conseils de secteur ont surtout été déçus de la lenteur de certains dossiers, ce qui leur permet de se confronter au temps politique. Par exemple, le distributeur de titres SETRAM (idée lancée en 2009) n'est pas encore installé et sera encore l'objet d'une réunion avec le président de la SETRAM mardi 13 décembre. Le dossier du Passage de Vaux a été encore une fois relancé par la Municipalité lors d'une rencontre privée du Conseil Municipal avec le Président de LMM, une réunion avec le Conseil Général sur ce point est également programmée. Même si certains dossiers s'inscrivent dans une temporalité abusivement longue, aucun ne tombe « aux oubliettes ».

Aujourd'hui, samedi 10 décembre, ce sont aussi les élections du CMJ. Les conseillers municipaux jeunes font le même constat puisque certains de leurs projets verront le jour après leur mandat.

Cette réalité du temps politique est à prendre en compte et ne doit pas être une source de découragement car sinon il n'y a plus lieu d'engager la moindre action.

Enfin, pour relancer l'activité des conseils de secteur, il faut peut-être commencer par des réunions qui regroupent les trois conseils, faire des réunions plus thématiques, mettre en œuvre les propositions originales lancées les années précédentes par des membres (découverte du secteur, randonnées...).

La parole est ensuite donnée aux Présidents.

Thierry Dronne (secteur Nord-ouest) confirme qu'il n'y a eu qu'une réunion cette année. Il en assume la responsabilité. Il a peu convoqué les gens et a constaté qu'il est difficile de dresser un ordre du jour. Les discussions étaient intéressantes, à bâtons rompus. Il s'inquiète de l'implication ascendante des gens dans la vie locale en général : vie associative, politique, syndicale.

Anne-Marie Dachary est surprise que ces réunions n'aient pas eu de suite cette année car à cette réunion du secteur Nord-Ouest, il y a avait quand même du monde.

Patrice Moreau (secteur Sud-ouest) fait le même constat que Thierry Dronne. Il y a eu deux réunions l'an dernier. La motivation des habitants du secteur a été forte lors de dossiers importants comme la traversée de Béner mais depuis l'affluence est en baisse. La satisfaction des habitants explique en partie cette perte d'intérêt à se déplacer aux réunions du secteur Sud-ouest. Lors de la dernière réunion, il n'y avait que cinq personnes. Patrice Moreau le regrette car il souligne la prise en compte de la parole des habitants dans ce dossier, le plan de circulation en est un bon exemple. Les gens se mobilisent moins. Il termine en informant l'assistance de problèmes familiaux lourds qu'il a dû affronter en juillet, ce qui fait qu'il n'a pas relancé les membres de son conseil de secteur.

Stéphane Fougeray (secteur Est) partage les interventions précédentes. Le secteur Est ne s'est réuni qu'une fois cette année.

SB précise que le but de cette matinée n'est pas de définir les responsabilités des uns ou des autres. Quant à la moindre implication des Présidents, SB peut formuler la même remarque à son endroit vu qu'il a laissé cette année les conseils de secteur fonctionner avec davantage d'autonomie et s'est impliqué dans des dossiers communaux lourds. En même temps la présence d'un élu dans les conseils de secteur a été débattue : certains habitants apprécient que l'on puisse apporter une réponse directe à leurs questions quand cela est possible, d'autres pensent que la présence d'un élu repousse les initiatives individuelles et préfèrent des discussions plus franches entre habitants seuls. SB dit qu'il s'impliquera de nouveau davantage en 2012 dans ces conseils de secteurs. Pour cela, il faut retenir des thématiques fortes et fédératrices. Quand un sujet qui touche les habitants est défini en ordre du jour, l'affluence à ces réunions est intéressante.

Edith Vilbrod regrette que la notion d'intérêt général se perde. Dans ces réunions, chacun vient chercher « son » info puis s'en va quand il a obtenu sa réponse.

SB précise que sur Le Mans, là où les conseils de quartiers sont définis dans un cadre législatif, le constat est le même : la fréquentation est en retrait.

Edith Vilbrod pense que cette implication moindre s'explique par des raisons sociologiques, par un repli sur soi du fait d'une insécurité sociale et économique. Mais il ne faut pas seulement se donner des alibis, il faut maintenir les conseils de secteur !

SB souhaite que l'on réfléchisse sur l'avenir : que faire pour inciter d'autres personnes à venir ? Quels grands thèmes peuvent être fédérateurs ? L'idée d'une randonnée dans chaque secteur évoquée par Sylvie Coubard est une bonne idée. Les réunions peuvent être à la fois studieuses et festives.

Sylvie Coubard insiste sur le fait qu'il faut bien redéfinir les buts des conseils de secteur.

Pierrick Dalifard pense que des thèmes plus généraux peuvent être abordés : la sécurité, les assurances...

Edith Vilbrod insiste sur la médiatisation. A la fin des assemblées générales de Lotissement, il faut en parler, c'est ce qu'elle a fait à la fin de l'AG des Bergères.

Claude Baron partage l'idée que la diminution des problèmes directs des habitants dans leur quotidien du fait de la prise en compte de leurs demandes par les services communaux ainsi que le poids des problèmes économiques et sociaux expliquent le fait que les gens viennent moins.

Eric Dronne rappelle que l'Association d'habitants qu'il présidait comptait beaucoup de participants quand il y avait des sujets importants comme l'assainissement. Suite à cela, l'implication a fortement décliné.

Edith Vilbrod répète qu'elle croit en la médiatisation mais aussi dans la régularité des réunions qui crée peu à peu un rythme et une habitude de travail et d'échanges. Sans ces réunions régulières, il y a un désenchantement qui se met en place.

SB rappelle les moyens de médiatisation actuels : lettre d'info, site internet, affiches dans les sucettes pour les réunions citoyennes...

Milhoud Remmas précise que la date des réunions citoyennes est également indiquée dans le bulletin municipal et les lettres d'information. L'information est donnée bien en avance.

Thierry Dronne fait remarquer que les gens se déplacent quand il y a un problème, pas pour construire. A moins qu'il ne faille associer les habitants plus en amont dans les projets ?

Chantal Laboute pense que certains dossiers sont ficelés par LMM quand ils arrivent à Yvré.

Patrice Moreau prend la parole pour nuancer ce propos. L'exemple de Béner montre bien que les habitants ont été écoutés et que certains points ont été modifiés comme le stationnement ou le sens de circulation ou même l'implantation d'un feu. C'est également lors d'une rencontre citoyenne avec le Président de LMM que les habitants ont obtenu le parking.

SB rebondit sur la remarque de Chantal Laboute qui, selon lui, véhicule une idée fautive. L'initiative vient toujours des élus d'Yvré qui demandent à leur partenaire LMM d'intervenir dans les études ou la réalisation de certaines opérations propres à leurs compétences. Aucune grande réalisation sur Yvré n'a été imposée par LMM. Cette impression que LMM dirige tout est effectivement un cliché que certains Yvréens peuvent avoir mais c'est parce qu'ils découvrent le projet quand celui-ci est en phase de réalisation. Ils ne se sont jamais intéressés aux différentes étapes préalables de ces dossiers.

Eric Dronne fait remarquer qu'il faut communiquer davantage car il découvre ce qui a été fait à Béner suite aux réunions du conseil de secteur en écoutant ce matin M. Moreau.

SB reprend sur Béner en indiquant qu'il s'agissait en plus d'un dossier bien particulier. En effet, son origine remonte bien avant la création des conseils de secteur et cependant il a été possible de l'influer. Bien sûr, raison gardée. Il ne s'agit pas de modifier 80% d'un dossier mais les échanges en conseil de secteur ont débouché sur des résultats concrets dans le quotidien des habitants.

Eric Dronne souhaite prendre un autre exemple concret : l'aménagement du centre-bourg. Où en est-on ? Peut-on se concerter sur ce sujet ? Sans tout remettre en question, à quel niveau de la réflexion en sommes-nous ?

SB répond que les orientations générales ont été votées en Conseil municipal et que rien n'a évolué par rapport aux informations données au conseil de secteur.

Eric Dronne pense que sur ce dossier, la municipalité a loupé quelque chose car il s'agissait d'un projet qui aurait vraiment pu être fédérateur.

SB est d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un projet fédérateur. Il rappelle que la réflexion sur l'avenir du centre-bourg a été menée en commission Urbanisme où siègent de nombreux extra-municipaux. Les orientations ont été présentées en Conseil municipal et qu'il s'agit de séances publiques. Ces informations ont été ensuite présentées précisément avec des diaporamas lors de réunions citoyennes qui n'ont pourtant déplacé pas les foules.

Pierre Castillon confirme que les commissions ont travaillé sur ce sujet mais partage l'idée que les conseils de secteur auraient dû être davantage consultés pour ce dossier en particulier.

Guy Garnier pense qu'il est tout à fait normal que le Conseil municipal décide. C'est son rôle et il a toute légitimité pour cela.

Pierre Castillon est bien d'accord sur ce point, les conseils de secteur n'ont qu'un avis consultatif.

Thierry Dronne pense que l'on aborde le point essentiel : la notion de légitimité des conseils de secteur est à définir pour l'instant il s'agit d'une donnée très floue.

SB prolonge le propos en développant cette idée de légitimité. Celle du Conseil municipal est indiscutable, les conseils de secteur ont un rôle consultatif. Les membres qui les constituent ont une légitimité même s'ils ne représentent pas une majorité d'habitants, cependant il est normal que les élus tracent la voie, surtout qu'elle correspond à un programme de campagne validé par les élections. On ne peut pas remettre en cause des projets communaux même si un conseil de secteurs y est opposé. Le conseil de secteur peut amender un projet, faire des suggestions mais surtout développer des activités parallèles aux réflexions des élus en développant des projets originaux que les élus n'ont pas. Le conseil de secteur doit être force de propositions.

Claude Beugle rappelle que tout dossier est très technique. Il y a des règles soumises à des législations qu'il faut connaître et auxquelles, bien évidemment, personne ne peut se soustraire. Les commissions travaillent en fonction de ces règles et profitent de l'aide de techniciens spécialisés comme par exemple le personnel de la SEM.

Sylvie Coubard pense que le SCOT est un sujet essentiel qui devrait être abordé en Conseil de secteur. Elle demande où nous en sommes.

SB indique que la réflexion est en cours mais que celle-ci est un peu ralentie par la réforme des collectivités territoriales tant que les regroupements de communes ne sont pas effectifs. Mais cela n'empêche que l'on peut en parler. Il suggère cependant que l'on revienne à l'ordre du jour afin de réfléchir aux pistes à étudier pour relancer les conseils de secteur.

Pierre Castillon pense que la Commune peut aussi proposer des thèmes comme par exemple le projet de structure maraîchère. Mais ces thèmes peuvent aussi dépasser les frontières communales.

Edith Vilbrod propose que l'on évoque les thèmes à venir afin de fédérer au maximum.

Claude Baron pense que l'aménagement de l'espace central est un sujet intéressant.

Edith Vilbrod réitère son souhait de voir un jour un kiosque dans cet espace central car cela donne une vraie personnalité à un centre ville, c'est un espace fédérateur pour animer la commune lors de manifestations associatives par exemple.

SB est d'accord sur le fait que cet espace doit être un lieu fédérateur, cette dimension est d'ailleurs au cœur des réflexions dans ce projet.

Eric Dronne trouve que l'on se répète. Les discussions de ce matin sont les mêmes que celles initiées depuis juin 2010. Il demande quelle marge ont les habitants pour influencer sur les projets.

SB lui répond que l'on ne peut pas raisonner comme cela. Il est impossible de définir une règle arithmétique stricte stipulant par exemple que 15% de chaque dossier serait modifiable par les habitants. Chaque dossier a ses spécificités et on ne peut les cadrer dans un processus d'analyse prédéfini.

Eric Dronne pense qu'il serait appréciable que des réunions d'information soient programmées sur l'aménagement de l'espace central avec une présentation des différents plans ou maquettes issus des travaux des architectes.

Edith Vilbrod réagit en rappelant que lors des réunions publiques des diaporamas de grande qualité sont projetés au public et qu'ils donnent une vision très précise de l'avancée des projets aux différents stades de la réflexion.

SB confirme les propos d'Edith Vilbrod et donne l'exemple de la présentation du projet d'aménagement de la rue Sainte Marie lors d'une réunion citoyenne qui a été menée par une ingénieure de LMM. Les remarques des habitants ont été notées, intégrées à la réflexion et ont abouti à une nouvelle esquisse qui à son tour a été présentée lors de la dernière réunion citoyenne. Dans les limites de la réglementation et de la faisabilité technique, les demandes des habitants ont été entendues.

Edith Vilbrod dit qu'il ne faut pas rester sur une vision négative de l'activité participative d'Yvré car mis bout à bout, on s'aperçoit avec les exemples cités que les personnes désireuses de s'investir peuvent le faire et peuvent exprimer leur point de vue.

Jean-Yves Lemoine pense que les membres des syndicats des lotissements devraient obligatoirement venir aux conseils de secteur. Or c'est loin d'être le cas. Il déplore également le manque d'investissement des jeunes qui ne savent plus ce que signifie s'engager.

Pierre Castillon soumet l'idée de motiver les jeunes avec des thèmes concrets et d'utiliser des formules nouvelles offertes par les réseaux sociaux.

Stéphane Fougeray pense également que l'espace central est un sujet porteur. Puisque le projet repart de zéro, il faut que l'équipe de la maîtrise d'œuvre organise des rencontres afin de faire un réel travail participatif.

SB est d'accord sur le principe mais trouve toujours plus intéressant de travailler à partir d'une première esquisse que l'on peut amender plutôt que de débattre dans le vide. Il est nécessaire également que chacun respecte les règles basiques de respect et de courtoisie lors de ces séances de travail. Il indique sa déception devant les interventions parfois très violentes des habitants lors de la présentation de l'aménagement de la rue Sainte Marie à l'encontre de l'ingénieure venue présenter le projet.

Cependant, relancer les conseils de secteur avec ce dossier de l'aménagement de l'espace central est une bonne idée.

Chantal Laboute demande dans quel calendrier s'inscrit cet aménagement de l'espace central.

SB lui répond qu'un budget pour les études préalables a été défini au niveau de LMM mais que la situation budgétaire est compliquée du fait de nouvelles dispositions liées à la péréquation horizontale qui peut modifier certaines données budgétaires.

SB s'engage à fournir aux conseils de secteur des informations sur ce dossier au fur et à mesure qu'il les recevra.

Nathalie Princé prend la parole et indique qu'elle participe aux réunions depuis un an et demi. Peu de projets ont abouti. Si les gens s'impliquent, ils veulent voir le résultat de leur travail.

SB lui répond que les projets du secteur Est étaient très coûteux et qu'ils ont été étudiés par les services compétents. Les réponses reçues ont été transmises au conseil de secteur. De plus, ces projets touchaient les compétences le plus souvent du Conseil général, or il est plus facile d'agir sur des projets communaux qui reposent sur notre compétence propre.

Michelle Baron insiste sur ce point en montrant que les projets communaux aboutissent plus rapidement et sont visibles de tous. La Pléiade où nous sommes ce matin en est un exemple.

Edith Vilbrod montre que dans les réflexions du secteur Nord-ouest, il y eut aussi des dossiers qui n'ont pas abouti mais il y a eu des réponses. Par exemple, les démarches pour la boîte aux lettres en « drive-in » n'ont pas eu de conclusion heureuse mais la Poste est une entreprise privée et la demande du conseil de secteur touchait une compétence que l'on ne peut influencer. Un autre exemple est le distributeur SETRAM, la demande est ancienne, le dossier continue sa progression.

SB va dans le sens de madame Vilbrod et répond à Nathalie Princé qu'il n'y aurait pas beaucoup de réalisations conséquentes si l'on s'inscrivait dans le court terme. Il faut aussi travailler sur des dossiers même si leur aboutissement est dans dix ans.

Eric Dronne feuillette son cahier et cite les sujets abordés lors du conseil de secteur Nord-ouest du 29 mars 2009. Le distributeur de titres SETRAM y figure, la question des pistes cyclables est réglée, les panneaux dans le secteur de l'Arcy ont été posés, la signalétique du camping communautaire a été étudiée... Au final, aucun sujet n'a été négligé, certains ont trouvé une issue favorable, d'autres sont encore en cours...

Arrivée de Jean-Luc Fontaine.

JLF rappelle le rôle et l'importance des conseils de secteur. Il insiste sur la force de propositions qu'ils représentent. Il rappelle qu'il n'y a pas de sujets interdits et qu'il ne faut pas obligatoirement s'enfermer dans les frontières communales. Il donne l'exemple d'une réflexion possible sur les transports en commun liée à la réalisation de la deuxième ligne de tramway.

SB propose à JLF de faire de l'aménagement de l'espace central un projet participatif car c'est un dossier très fédérateur.

JLF répond positivement à cette demande. Pour ne pas multiplier les réunions, il faudrait que les Présidents des conseils de secteur soient associés à la Commission Urbanisme.

Eric Dronne rappelle un point de la charte : « *Le conseil de secteur a pour vocation d'associer et d'impliquer la population et de favoriser l'information, l'échange, la consultation et la concertation* »

sur tous les problèmes communs aux habitants du secteur. Ce conseil s'exprime sur des problématiques liées à un secteur géographique mais aussi sur des problématiques communales voire au-delà (compétence de Le Mans Métropole, compétence du Conseil général...) »

JLF répond qu'il connaît ce point. Ce sont aux conseils de secteur de jouer !

SB prolonge le propos en rappelant qu'après chaque réunion d'un conseil de secteur, les questions étaient remontées en Bureau municipal. Ces questions se rapportaient à des sujets existants, à des projets communaux en étude. Jamais le Bureau municipal n'a eu à débattre véritablement sur des thématiques portées par les conseils de secteur. La force de propositions des conseils de secteur n'a pas été suffisamment exploitée. Bien sûr, la demande d'informations est légitime et cet échange entre le conseil de secteur et les élus fonctionne mais il faut aussi suggérer des sujets de réflexion.

Il est ensuite proposé de passer à l'élection du Président de chaque conseil de secteur. **SB** demande à chaque Président s'il souhaite se représenter.

Pour le secteur Est, **Stéphane Fougeray** souhaite une alternance du fait de charges professionnelles lourdes et d'une situation de famille modifiée. Mais si personne ne se propose, il accepte de repartir pour un mandat.

Pour le secteur Sud-ouest, **Patrice Moreau** tient des propos similaires. Son travail est très prenant, il accepterait volontiers de passer la main mais accepte néanmoins de repartir si aucune candidature de remplacement n'apparaît.

Pour le secteur Nord-ouest, **Thierry Dronne** ne souhaite pas renouveler son mandat. Il pense ne pas avoir rempli son rôle à 100%. Il veut « passer le flambeau ».

SB remercie les trois Présidents pour leur implication. Ils ont tous les trois participé à la mise en place des conseils de secteur et ont dû faire avec les imperfections des débuts.

Il est procédé au vote. Chaque membre vote pour le Président de son secteur.

Pour le secteur Nord-ouest, **Edith Vilbrod** est candidate. **Eric Dronne** souhaite que le vote soit fait à bulletin secret.

Après dépouillement, le résultat est 6 voix pour **Edith Vilbrod** / 2 bulletins blancs.

Pour le secteur Sud-ouest, pas de candidat nouveau. **Patrice Moreau** est reconduit à l'unanimité après un vote à main levée (8 voix).

Pour le secteur Est, pas de candidat nouveau.

Sylvie Coubard pense que l'on pourrait procéder à l'élection lors d'une autre réunion où les membres seraient plus nombreux car l'effectif faible pose un problème de légitimité.

SB ne partage pas ce point de vue. Les membres présents ce matin sont légitimes pour ce vote sinon quel serait l'intérêt de se déplacer à une telle réunion. Au contraire, les habitants ayant fait l'effort de venir sont tout à fait légitimes pour voter.

Stéphane Fougeray est reconduit à l'unanimité après un vote à main levée (8 voix).

JLF remercie tous les habitants qui ont participé à ces trois premières années des conseils de secteur. Il pense que **SB** est un peu trop impliqué. Il souhaiterait que les conseils de secteur fonctionnent de manière plus autonome. **SB** est bien sûr le référent privilégié des conseils de secteur, c'est un homme neutre, ce n'est pas un Président bis. Il rappelle que la collectivité s'est engagée à assurer si nécessaire les tâches logistiques liées aux activités des conseils de secteur. Il liste ensuite des dossiers susceptibles d'intéresser les conseils de secteur :

- 3^{ème} tranche de la ZAC Halle de Brou
- Evolution du secteur de Béner
- Projet de la Chicotière (GAEC Busson)
- Evolution du site d'Auvours

Les personnes présentes ce matin, impliquées dans la vie locale de tous les jours, doivent être des référents par rapport aux autres habitants. JLF achève son propos par des remerciements pour tout ce qui a été fait depuis 2009. Il félicite les Présidents et réaffirme son attachement aux conseils de secteur. Il remercie SB pour son implication.

Edith Vilbrod rebondit sur les propos de JLF. Elle pense que la présence de SB dans les conseils de secteur est un atout pour les habitants car il répond directement à beaucoup de questions et évite ainsi la frustration de venir avec de nombreuses questions sans aucune réponse en fin de réunion.

Jean-Yves Lemoine prend la parole. Il félicite SB pour son implication. « Sylvain parle juste ». Il répond à toutes les questions, ce qui prouve sa connaissance des dossiers. Ses prestations sont appréciées.

Thierry Dronne exprime également son point de vue. Il rappelle qu'il a travaillé avec SB qu'il ne connaissait pas. Il l'a apprécié en tant qu'homme et en tant qu' élu. Il n'y a pas de barrières. Il conclue en espérant que SB ne changera pas.

SB remercie M. Lemoine et M. Dronne pour leurs compliments. Il remercie surtout toutes les personnes présentes à cette réunion et propose de terminer la matinée par un apéritif.



